

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

INDEXER LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT SUR L'INFLATION - (N° 1087)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 48

présenté par
M. Masségli

à l'amendement n° 5 de M. Sitzenstuhl

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« un »

le nombre :

« 0,80 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à restreindre l'amendement pour limiter davantage les communes concernées par une indexation de la DGF.